COMMUNE DE HIRTZFELDEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Sous la présidence de Monsieur Stéphane SENEZ, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : M. Christophe BITARD, 1er adjoint
Mme Tiphanie LUDIERES, 2ème adjointe
M. Maurice PLOSKONKA, 3ème adjoint
Mme Carine PETERMNN, 4ème adjointe

M. Thierry DEMMEL présent jusqu'au point n°8, M. Frédéric PROBST, Mme Sandrine BLONDEAU, M. Denis IMHOFF, M. Frédéric GOETZ, M. Eric MAILLIOTTE, les conseillers.

Absents excusés : Mme Marie GOETZ, Mme Colette SCHENTEN, Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER, M. Thierry DEMMEL à partir du point n°9

Procurations : Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER donne procuration à M. Denis IMHOFF ; Mme Marie GOETZ donne procuration à M. Christophe BITARD ; M. Thierry DEMMEL donne procuration à M. Stéphane SENEZ à partir du point n°9

Absents : Mme Myriam NAEGELIN

Sur proposition du Maire, M. Tiphanie LUDIERES, adjointe au maire, est nommé secrétaire de séance. Il sera assisté de Mme Laetitia BETTINGER, secrétaire générale.

Le quorum étant atteint, M. le maire invite l'assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025
2. Finances – (virement de crédit, décision modificative, compte-rendu)
3. Délégations du Conseil municipal au Maire
4. Renouvellement de l'autorisation environnementale - gravière Holcim de Munchhouse
5. Implantation d'une antenne SFR
6. Demande de location salle polyvalente - Basket club de Dessenheim
7. Création de poste : ATSEM de 1ère classe
8. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach : Rapport d'activités 2024
9. Informations – Communications

Point n°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025, expédié à tous les membres.

Après délibération, le Conseil municipal, *à raison de 11 voix pour, 1 voix contre (D. IMHOFF) et 1 abstention (S. NOTO-SUPPIGER)*

- ***Approuve*** *le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025*

Suivent les signatures au registre des délibérations.

Point n°2 – Finances

Rapporteur : Monsieur Christophe BITARD, 1er adjoint, délégation « Finances »

Néant.

Point n°3 - Délégations du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'usage fait depuis la dernière séance de la délégation d'attribution consentie par l'assemblée selon l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du Conseil municipal du 18 juin 2020.

(13) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1er alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les zones U et NA prévues au POS ;

Le conseil municipal est également informé que 3 déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées :

- Le 10/07/2025 à la demande de Me GABRIEL-GARESSUS Bérénice, notaire à Neuf-Brisach,
- Le 22/08/2025 à la demande de Me BELTZUNG Olivier, notaire à Kingersheim,

et que ni la Commune ni la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (CC du 27.02.2017, point n°8) ne font valoir leur droit de préemption urbain sur les biens suivants :

N° d'ordre	Références cadastrales		Situation du bien	Contenance	Nature	Zonage du PLUi	Observation
12/2025	S. 3	P. 48	5 rue de Bâle	1 098 m²	Bâti	UA	HILDWEIN Gérard

13/2025	S.3	P.159/24	1 rue de Verdun	1 657 m²	Non bâti	UA	Terrasses du Rotleiblé

(3) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Décisions municipales relatives à la location de la salle polyvalente :

Dates	Locataire	Objet de la location	Prix de la location
Week-end du 12/04/25	Habitant du village	Fête de famille	250 €
Le 20/05	Groupama	Assemblée générale	1830,20 €
Du 29/5 au 01/06	ACCH	Fête de la Fraxinelle	655,00 €
Week-end du 07/06	Habitant du village	Fête de famille	250 €
Week-end du 14/06	Habitant du village	Fête de famille	200 €
Week-end du 12/07	Habitant du village	Fête de famille	200 €

Point n°4 - Renouvellement de l'autorisation environnementale - gravière Holcim de Munchhouse

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à raison de 12 voix pour et 1 abstention (D. IMHOFF)

- **Donne un avis favorable au renouvellement de l'autorisation environnementale**

Point n°5 - Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie

Rapporteur : Monsieur Christophe BITARD, 1er adjoint, délégation « Finance »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Autorise** SFR à installer ses équipements et donne pouvoir au Maire pour conclure la convention dont le projet était joint aux convocations ainsi que tout avenant audit bail ;
- **Autorise** SFR à déposer une déclaration préalable ;
- **Demande** à SFR d'établir un état des lieux avant et après travaux à ses frais ;
- **Autorise** SFR à effectuer les travaux nécessaires, à ses frais, pour l'implantation de ses équipements ;
- **Autorise** SFR à effectuer toutes les démarches nécessaires pour raccorder ses équipements techniques en énergie.

Point n°6 – Demande de location salle polyvalente – ASL Basket Dessenheim

Rapporteur : M le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Autorise de louer la grande salle à l'ASL Basket de Dessenheim, le jeudi sur un créneau de 1h30
- Autorise de facturer à l'association des frais de chauffage et d'électricité pour un montant annuel de 300 €.

Point n°7 - Création d'un emploi permanent : ATSEM de 1ère classe

Rapporteur : Christophe BITARD, 1er adjoint délégation « Personnel communal »

Le conseil municipal à l'unanimité décide

Article 1er : À compter du 01/10/2025, un emploi permanent d'ATSEM de 1ère classe à raison d'une durée annualisée de 30 heures 00 minutes (soit 85.80 % 30/35èmes-), est créé.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

Article 2 : L'autorité territoriale est chargée de procéder au recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi permanent et de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect des dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel de droit public territorial en l'absence de candidat titulaire du concours d'ATSEM.

Article 3 : L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Point n°8 - Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach : Rapport d'activités 2024

Rapporteur : M le Maire

Après délibération, l'Assemblée communale,

➢ **Prend acte** de la communication du rapport annuel 2024 de la C.C. Alsace Rhin-Brisach et des comptes administratifs 2024 s'y rapportant.

Point n°9 : Informations - Communications

Stéphane SENEZ, Maire

- Essai sécuritaire type écluses doubles rue d'Oberhergheim pour une période d'un mois
- Après un an au sein du service technique, Romuald BOHRER sera stagiairisé à compter du 1er octobre 2025 en remplacement de M. Bertrand ILLINGER
- La fusion entre les différents SIAEP n'a pas été validée par le préfet, aucun changement pour le moment
- Elections municipales – mars 2026 : Décide de se représenter pour un nouveau mandat

Christophe BITARD, 1er adjoint

- Recrutement d'une nouvelle ATSEM en renfort, rencontre de trois personnes
- 3 offres en cours pour la sécurisation de la mairie/ Musée et Bibliothèque
- 1 offre pour l'installation d'écrans tactiles en remplacement des TBI
- Marché de noël le 29/11

Tiphanie LUDIERES, 2ème adjointe

- Rencontre pour le choix des livres de noël le 25/09
- Opération une naissance un arbre fin novembre
- Election du Conseil municipal des enfants et du petit Maire au mois d'octobre

Maurice PLOSKONKA, 3ème adjoint

- Travaux en interne d'étanchéité et serrures des chalets de noël
- Démarrage des travaux l'extension de la salle polyvalente le 24/09

Carine PETERMANN, 4ème adjointe

- Création de la page facebook le 31/08 en complément du site internet, du panneau lumineux et de l'application mobile intramuros. Environ 140 personnes ont adhéré à cette page

Frédéric PROBST, Conseiller municipal

- Méthaniseur Munchhouse : le permis modificatif a été validé

Le Maire clôt la séance à 20H00

Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance du 25 septembre 2025

Liste des délibérations

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025
2. Finances – (virement de crédit, décision modificative, compte-rendu)
3. Délégations du conseil municipal au maire
4. Renouvellement de l'autorisation environnementale - gravière Holcim de Munchhouse
5. Implantation d'une antenne SFR
6. Demande de location salle polyvalente - Basket club de Dessenheim
7. Création de poste : ATSEM de 1ère classe
8. Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach : Rapport d'activités 2024
9. Informations – Communications

Nom et prénom	Qualité	Procuration
SENEZ Stéphane	Maire	
BITARD Christophe	1er Adjoint	
LUDIERES Tiphanie	2ème Adjointe	
PLOSKONKA Maurice	3ème Adjoint	
PETERMANN Carine	4ème Adjointe	
NAEGELIN Myriam	Conseillère municipale	
DEMMEL Thierry	Conseiller municipal	à Stéphane SENEZ
MAILLIOTTE Eric	Conseiller municipal	
PROBST Frédéric	Conseiller municipal	
GOETZ Marie	Conseillère municipale	à Christophe BITARD
GOETZ Frédéric	Conseiller municipal	
BLONDEAU Sandrine	Conseillère municipale	
NOTO-SUPPIGER Sylvie	Conseillère municipale	à Denis IMHOFF
IMHOFF Denis	Conseiller municipal	
SCHENTEN Colette	Conseillère municipale	

A Hirtzfelden, le 24 septembre 2025

Nom et prénom	Qualité	Signature
SENEZ Stéphane	Maire	
Tiphanie LUDIERES	Secrétaire de séance	